



## Formation Spécialisée du 01/03/2023

La Formation Spécialisée (ex-CHSCT) s'est réunie le 01/03/2023 à 13h30 sous la présidence de la responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes (UNSA, CGT, Solidaires, FO, alliance CFDT-CFTC).

### **Ordre du jour :**

- 1) Modalités de fonctionnement provisoires de la formation spécialisée
- 2) Gestion du budget
- 3) Catalogue de formation
- 4) Présentation du programme DUERP avec rétro-planning
- 5) Point travaux Avesnes-sur-Helpe. Présentation du rapport de visite
- 6) Fiches de signalement / accidents de travail et registre santé et sécurité au travail
- 7) Questions diverses

### **1) Modalités de fonctionnement provisoires de la formation spécialisée :**

La DRFIP est toujours en attente du règlement intérieur de la formation spécialisée (et du CSAL). L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) nous a indiqué qu'il n'y avait pas beaucoup de différences entre la formation spécialisée et le CHSCT.

L'interdirectionnalité n'existe plus dans la formation spécialisée.

En effet, 6 Directions du Ministère étaient représentées au CHSCT de la DRFIP Nord.

Dans la formation spécialisée, il n'y a plus de secrétaire animateur, comme dans le CHSCT.

Les autres acteurs sont toujours présents dans la formation spécialisée comme le médecin de prévention, les assistantes de service social et les assistants de prévention.

**Le décret relatif aux comités sociaux d'administration étant paru le 20 novembre 2020,  
L'UNSA estime qu'en plus de 2 ans, le règlement intérieur aurait pu paraître !!**

### **2) Gestion du budget :**

Le budget est toujours fixé à 127€ par agent soit 2627 agents X 127€ = 333 629€  
20 % du budget est consacré à la formation.

Les assistants de prévention ont demandé l'ouverture du budget pour :

- 40 000€ afin de répondre aux demandes suite aux préconisations;
- 10 000€ pour les engagements;
- 1000€ pour le fonctionnement de la formation spécialisée.

### **Les organisations syndicales ont voté POUR à l'unanimité**

Les assistants de prévention nous ont signalé que, en 2022, le CHSCT n'avait plus assez de crédits pour satisfaire tous les agents télétravailleurs et nomades demandeurs de sacs à dos de transport pour ordinateur portable.

En 2022, le CHSCT a financé l'achat de valises à roulettes et sac à dos pour un montant de 26 000€. Après un recensement de tous les agents, une commande complémentaire de 891 sacs à dos va être prochainement effectuée pour un montant de 26 659,08€.

En 2022, le fournisseur s'était engagé à garder le même tarif pour la commande complémentaire de 2023.

### **Les organisations syndicales ont voté POUR à l'unanimité**

#### **3) Catalogue de formation :**

20 % du budget de la formation spécialisée est consacré à la formation.

Le catalogue de formation est similaire aux précédentes années mais il peut être enrichi en cas de proposition par les organisations syndicales.

Avant d'ajouter de nouvelles formations au catalogue, les assistants de prévention les testent afin de vérifier si elles sont bien adaptées aux agents de la DGFIP.

Le catalogue comprend 20 formations sur le thème de la sécurité, de la santé et des conditions de travail (voir mail du 06/03/2023 envoyé par les assistants de prévention à tous les agents ou sur Ulysse).

**Coût de l'absentéisme parmi les inscrits aux formations du CHSCT en 2022 : 4600€  
4600€ perdus pour le budget du CHSCT !!**

**Attention de suivre les formations auxquelles vous vous êtes inscrits**

#### **4) Présentation du programme DUERP avec rétro-planning :**

La nouvelle campagne du DUERP-PAP va s'ouvrir en associant les agents lors d'une réunion organisée par leur chef de service d'ici fin avril 2023.

**Les agents doivent s'emparer du DUERP et s'investir lors de cette réunion pour le mettre à jour.**

**Il peut avoir un réel impact sur leurs conditions de travail et les différents risques encourus dans l'exercice de leurs missions.**

**Ils ne doivent pas laisser les risques être sous-évalués.**

**N'hésitez pas à contacter l'UNSA pour répondre à vos questions sur le sujet**

#### **5) Point travaux Avesnes-sur-Helpe. Présentation du rapport de visite :**

Les travaux concernent la création d'une maison de l'État à Avesnes-sur-Helpe dans les locaux actuels du Centre des Finances Publiques.

A terme, les services suivants y seront représentés :

- DGFIP;
- Sous-Préfecture;
- DDTM;
- Education Nationale;
- Protection Judiciaire de la jeunesse.

Une délégation de la Formation Spécialisée s'est rendue au CFP d'Avesnes-sur-Helpe le 17 février pour effectuer une visite suite à la réunion concernant les travaux de la future maison d'État.

Les travaux ont commencé en 2021 mais le retard est estimé à un an, notamment à cause de difficultés d'approvisionnement en matériaux.

Des consignes ont été données concernant la mise en télétravail ou en autorisation d'absence des agents pendant les travaux générant des nuisances importantes.

Cependant, par manque de personnel, le télétravail a été limité.

Pourtant, les nuisances sont incessantes (bruit, fuites d'eau intempestives, coupure d'eau...) et la sécurité n'a pas toujours été assurée comme elle le devrait.

Selon la DRFIP, en règle générale, les coupures d'eau, électricité ou chauffage sont planifiées et les dates communiquées aux agents. Ce qui n'a pas toujours été le cas d'après les agents.

La DRFIP s'est engagée à envoyer des mails directement aux agents et chefs de service en cas de changement dans le planning.

La DDTM et la Préfecture sont maîtres d'ouvrage.

Avant le début des travaux, la Préfecture avait affirmé à la DRFIP que les agents pourraient rester travailler dans les locaux du Centre des Finances Publiques jusqu'à la fin des travaux.

Cependant, suite aux travaux prévus à l'accueil, les agents ont été informés récemment du fait qu'ils devraient quitter les locaux entre le 29 mai et le 31 août 2023.

La DRFIP nous a informés avoir trouvé des locaux provisoires pour les agents à la chambre des métiers pendant la durée de travaux. La superficie de ces locaux est d'environ 130m<sup>2</sup> et le bail est à l'étude. Des travaux d'aménagement sont à prévoir.

Les organisations syndicales ont relayé les inquiétudes et les demandes des agents du CFP d'Avesnes-sur-Helpe concernant le manque de personnel, le devenir de l'agent chargé du nettoyage des locaux, le télétravail, les locaux provisoires, le parking, la restauration collective ou encore le futur accueil.

**L'UNSA remarque que l'administration agit dans la précipitation comme à son habitude, mettant la charrue avant les bœufs, et semblant découvrir les conséquences désastreuses de ses agissements en plein milieu des travaux, ce qui est assez navrant.**

**A un moment, il faut peut-être se poser la question de la méthode et, notamment, du fait d'effectuer des travaux dans des locaux occupés par des agents.**

**Le bon sens aurait voulu qu'en premier lieu, la DRFIP se préoccupe du sort des agents et de leurs conditions de travail pendant la durée des travaux. La recherche de locaux aurait pu être largement anticipée, surtout que les agents du CFP d'Avesnes-sur-Helpe avaient proposé des locaux.**

**L'UNSA s'associe bien entendu à la demande des agents réclamant le maintien de l'agent d'entretien à temps plein dans la future maison d'État et a demandé à visiter les locaux provisoires après signature du bail.**

**Espérons que la DRFIP tire les leçons de cette mauvaise expérience et en tienne compte dans ses futurs travaux d'aménagement dans le département !!**

**6) Fiches de signalement / accidents de travail et registre santé et sécurité au travail :**

Des solutions ont été proposées afin d'éviter la récurrence d'accidents de travail dans les locaux ou les surfaces appartenant à la DRFIP, notamment des chutes.

Il s'avère que plusieurs « incidents » avec des usagers ont eu lieu à l'accueil du CFP de Douai alors que l'agent de sécurité a été retiré.

Suite à la demande des organisations syndicales et à ces « incidents », la DRFIP s'est engagée à remettre un agent de sécurité à Douai.

La DRFIP a également précisé que des agents de sécurité avaient été retirés dans plusieurs CFP mais que les agents de sécurité avaient été maintenus sur les sites plus sensibles.

Les agents de sécurité seront de retour sur tous les sites pendant la campagne.

La DRFIP a indiqué qu'il existait un tableau de suivi des articles 40 au service Ressources Humaines et que des relances étaient effectuées auprès du Parquet. Cependant, suite à un article 40, le procureur n'est pas obligé d'engager des poursuites.

**Concernant le registre santé et sécurité au travail, l'UNSA a demandé où en était la situation au CFP de Tourcoing envahi par les souris depuis des années. Elles se baladent dans les services (bureaux, toilettes...) et maintenant des rats commencent à s'y installer !!**

**Une entreprise de dératisation est intervenue en février 2023 (pour un signalement en novembre 2022) mais ça n'est pas la première fois.**

**L'UNSA regrette que la DRFIP ne prenne pas cette situation au sérieux, les rats pouvant transmettre la leptospirose !!**

## **7) Questions diverses :**

2 motions intersyndicales ont été lues concernant la situation de souffrance des agents au SDIF et le DUERP-PAP.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.**

**Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail**

**Contact : [unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)**

**blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>**

**page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France**

**Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>**



**NORD**